

Image not found or type unknown



Ariérés de pension alimentaire

Par **ninouse**, le **13/03/2009** à **13:39**

bonjour rndivorcé depuis 2000 et ce malgré le jugement du divorce je n'ai jamais payé de pension alimentaire à mon ex femme en accord commun avec elle. Depuis septembre 2007 je paye tous les mois cette pension etant en mauvais terme à présent je voudrais savoir si elle pouvait demander les ariérés même si nous avions un accord verbal.merci